

**LE PLÉBISCITE
CONTRE
LA FRANCE**

FAISONS LE BILAN

Le 28 septembre 1958, De Gaulle faisait adopter par référendum une constitution qui lui donnait les pouvoirs d'un monarque absolu. Il présentait cette constitution comme la restauration de « l'Etat » et promettait de s'en servir :

- Pour rétablir la paix en Algérie.
- Pour maintenir la République.
- Pour conduire la France à la prospérité et à la grandeur.

Le Parti Communiste Français avait appelé le peuple à répondre **NON** à De Gaulle :

— Parce qu'il avait été porté au pouvoir par l'émeute des ultras et de la faction la plus réactionnaire des chefs militaires.

— Représentant des grandes féodalités de la finance et de l'industrie, il devait, parvenu au pouvoir, pratiquer une politique conforme aux intérêts de ces groupes capitalistes qui pillent la nation et n'hésitent jamais à la trahir pour préserver ou étendre leurs privilèges, De Gaulle ne pouvait assurer ni la prospérité ni la grandeur nationales.

Le peuple français peut mesurer aujourd'hui à quel point les communistes avaient raison.

N'ayant réglé aucun des grands problèmes qui préoccupent la nation, De Gaulle veut renouveler, 28 mois après, son opération « duperie » en organisant un second plébiscite.

LES REALITES

La guerre d'Algérie continue...

Pour capter la confiance des Français, De Gaulle avait affirmé que son premier souci serait de régler la question algérienne.

Durant la campagne des élections législatives de novembre 1958, le parti gaulliste (U.N.R.) avait lancé, en accord avec De Gaulle, le slogan « 100 jours pour faire la paix en Algérie ».

De Gaulle déclarait lui-même en décembre : « La page des combats est désormais tournée. »

Mais la guerre a continué. Elle est entrée dans sa septième année.

Et les événements récents prouvent qu'il n'y a aucune issue militaire au drame algérien : c'est un peuple unanime qui lutte pour son droit à l'autodétermination, c'est-à-dire pour le droit de disposer de son propre sort.

QUI EN PORTE LA RESPONSABILITE ?

De Gaulle, qui a constamment refusé de négocier la paix avec les représentants des combattants algériens, malgré leurs offres répétées.

La « pacification » ayant échoué, il a été contraint, sous la pression de l'opinion internationale et devant le développement en France d'un puissant mouvement populaire en faveur de la paix négociée, d'abandonner le slogan mensonger de « l'Algérie française ». Il a reconnu, dans les mots, le droit du peuple algérien à l'autodétermination. Mais il s'est opposé, dans les faits, à l'exercice de ce droit qui eut mis fin à la guerre. Il a exigé la capitulation préalable des combattants. Le 3 mars 1960 encore, il renouvelait cette exigence, s'adressant aux officiers de l'armée en Algérie :

« Le cessez-le-feu sera la reddition des armes. S'il n'y a pas de cessez-le-feu, les armes, il faudra continuer à les chercher comme vous le faites maintenant.

« Mais il faut vous mettre dans la tête ce que tout le monde doit se mettre dans la tête : c'est qu'il y en a pour très longtemps. Ça peut durer des années. »

C'est encore cette exigence de la capitulation qui fit échouer l'amorce d'une négociation à Melun au cours de cet été.

Ainsi, celui qui se présentait comme « le seul homme qualifié pour faire la paix » n'a été capable que de prolonger la guerre, ajoutant de nouveaux morts à un bilan déjà douloureux, alourdissant les sacrifices qui pèsent sur notre peuple et acheminant la nation à la ruine.

POUR EN FINIR AVEC LES ULTRAS, IL FAUT FAIRE LA PAIX

L'expérience nous montre que ce n'est pas en s'en remettant à un homme et en se plaçant à la remorque d'un gouvernement réactionnaire qu'on lutte efficacement contre les ultras.

Sous le pouvoir gaulliste, prisonnier de ses origines, les inculpés du procès des émeutiers d'Alger ont été libérés un à un, les principaux meneurs ont pu s'enfuir tranquillement.

Chaque Français est à même de constater que le pouvoir réserve toutes les rigueurs de sa répression contre les Algériens qui commettent le « crime » de revendiquer « l'Algérie Algérienne », tandis que les ultras fauteurs de troubles ont été traités avec les plus grands ménagements.

Les positions de De Gaulle et celles des partisans de « l'Algérie française » se rejoignent sur la question essentielle du moment : le refus de négocier la paix avec les représentants des Algériens qui se battent, c'est-à-dire la poursuite de la guerre.

La prolongation de la guerre fournit motifs et prétextes au complot des ultras et aux menées du fascisme. La première condition pour en finir avec les ultras, c'est d'en finir avec la guerre elle-même.

Ce qui exige la négociation en même temps que les mesures tendant à mettre les ultras qui complotent hors d'état de nuire.

C'est donc, avant tout, en faisant preuve de vigilance et en s'unissant dans l'action en vue d'exercer une pression toujours plus grande que les masses populaires imposeront la paix et briseront les manœuvres des ultras et la menace fasciste.

C'est dire que tous les problèmes nous ramènent à faire un choix décisif entre deux voies : la poursuite de la guerre ou la négociation de la paix.

LE REFERENDUM N'EST PAS LE CHEMIN DE LA PAIX

Si la question posée était : « Etes-vous pour l'autodétermination par la paix négociée avec le G.P.R.A. », tous les Français qui veulent la paix répondraient « oui », parce que c'est le seul moyen de la réaliser.

Mais, en décidant de procéder à un référendum sur « l'organisation des pouvoirs publics en Algérie en attendant l'autodétermination », De Gaulle repousse une fois de plus l'application de l'autodétermination.

En voulant mettre en place un « exécutif algérien » composé d'hommes choisis par lui, constitué en dehors de la participation du G.P.R.A., De Gaulle veut imposer sa solution, c'est-à-dire tout le contraire de l'autodétermination. Dans ces conditions, c'est une véritable escroquerie que de vouloir faire croire aux électeurs qu'ils se prononceront pour la paix en Algérie par l'autodétermination en

notant un texte qui a pour principal objet la mise en œuvre de mesures pratiques allant à l'encontre de ce principe.

LE REFERENDUM PROLONGE LA GUERRE

Ainsi, le référendum repousse l'autodétermination à une date indéterminée. Le délégué général en Algérie, chargé d'explicitier les projets de De Gaulle, vient de préciser : « Vous donnerez votre avis sur le vote de l'autodétermination qui doit intervenir dans quelques années. »

Le référendum préjuge de ce que pourrait être un jour cette autodétermination des Algériens en donnant à l'Algérie un statut octroyé par le pouvoir gaulliste dont ne veulent à aucun prix les populations algériennes.

Le texte soumis au référendum précise d'ailleurs que c'est la France qui fixera, en dernier ressort, les conditions d'application de l'autodétermination.

En Algérie même, le référendum-plébiscite sous le contrôle de l'armée est par avance frappé de nullité, comme toutes les élections préfabriquées qui ont eu lieu jusqu'ici, ce que De Gaulle lui-même a reconnu.



IL N'Y A PAS DE SOLUTION EN DEHORS DE LA NEGOCIATION AVEC LE G.P.R.A.

La seule exigence du G.P.R.A., c'est que la consultation soit loyale.

Voici d'ailleurs ce que déclarait F. Abbas le 29 février 1960 :

« Le 28 septembre, nous avons accepté le recours à l'autodétermination. Dans la même déclaration, nous avons souligné que pour donner à cette procédure un caractère de sincérité et de loyauté indispensable, il fallait en discuter. Pour ce faire, nous avons demandé l'ouverture immédiate de pourparlers sur les conditions et garanties de son application, car un principe est une chose et son application en est une autre.

« Il ne s'agit donc pas de négociation sur l'avenir de l'Algérie. Cet avenir sera ce que le peuple algérien voudra qu'il soit. »

Exiger la capitulation des combattants, c'est repousser délibérément le seul chemin qui mène à la paix : la négociation avec le G.P.R.A. sur les conditions du cessez-le-feu et les garanties de l'application de l'autodétermination.

PAIX NEGOCIEE POUR ETABLIR DES LIENS NOUVEAUX ENTRE LA FRANCE ET L'ALGERIE

Chaque jour la guerre creuse un fossé de plus en plus grand entre nos deux peuples, elle compromet l'établissement de nouveaux rapports entre la France et l'Algérie.

Maurice Thorez, secrétaire général du Parti Communiste Français, le rappelait en ces termes le 16 novembre 1958 :

« Les classes dirigeantes de notre pays devront finalement accepter pour l'Algérie ce qu'elles n'ont pu empêcher pour les autres pays. Mais en n'accordant chaque fois l'indépendance que sous l'empire de la nécessité, elles sabotent et perdent les chances d'une entente avantageuse pour les deux parties. »

L'indépendance n'a jamais signifié la rupture avec la France.

Ferhat Abbas, lui-même, s'adressant aux Européens d'Algérie le 17 février 1960, leur disait :

« ...Dans la République algérienne que nous édifierons ensemble, il y aura de la place pour tous, du travail pour tous. L'Algérie nouvelle ne connaîtra ni barrières raciales, ni haines religieuses. Elle respectera toutes les valeurs, tous les intérêts légitimes. »

Notre pays aurait tout à gagner à de tels rapports. Une

union, librement consentie, sera toujours plus solide que la domination par la force.

L'Algérie de demain aura à construire des barrages, à percer des puits, à édifier des centaines d'usines. Elle aura à construire des routes, des chemins de fer, des écoles, des hôpitaux pour une population qui, jusqu'ici, manque de tout dans son immense majorité.

L'Algérie actuelle n'absorbe que 3 % à peine des marchandises françaises. Des rapports nouveaux établis entre les deux pays ne signifieraient pas le chômage pour notre industrie, mais exactement le contraire. De fructueux échanges s'établiraient.

La collaboration amicale entre les deux peuples servirait l'intérêt des deux pays.

POURQUOI UN NOUVEAU PLEBISCITE ?

Si De Gaulle désirait une paix rapide, il n'aurait nul besoin de recourir au référendum. Il lui suffirait de s'appuyer sur les millions de Françaises et de Français qui le 1er février et le 27 octobre ont fait grève et manifesté pour la négociation avec ceux contre lesquels on se bat.

Cette volonté a trouvé également son expression dans la prise de position de toutes les confédérations syndicales : la C.G.T., la C.F.T.C., F.O., la F.E.N. et l'U.N.E.F., qui appelèrent les travailleurs le 1er février 1960 à faire grève pour l'application rapide et loyale du droit à l'autodétermination.

Plusieurs partis politiques : le M.R.P., le parti radical, le parti socialiste S.F.I.O., le P.S.U., ainsi que notre Parti, se sont également prononcés dans la dernière période et en termes convergents pour la négociation portant à la fois sur le cessez-le-feu et sur les conditions et garanties de l'autodétermination.

L'ouverture d'une telle négociation soulèverait un élan populaire tel qu'aucune faction ultra n'oserait se mettre en travers.

L'expérience de deux années de pouvoir personnel a amplement démontré que **POUR EN FINIR AVEC LE DRAME ALGERIEN, POUR FAIRE TRIOMPHER L'EXIGENCE NATIONALE DE LA NEGOCIATION AVEC LES ALGERIENS QUI SE BATTENT ET METTRE FIN A L'ACTIVITE FACTIEUSE, L'ACTION UNIE DE LA MASSE DES FRANÇAIS EST INDISPENSABLE. IL N'Y A PAS D'AUTRE VOIE.**

NON A LA POLITIQUE REACTIONNAIRE

Ce que vise De Gaulle avec le référendum c'est encore à légitimer toute sa politique et obtenir les moyens de la poursuivre. **Ce référendum prend ainsi le caractère d'un plébiscite.**

De Gaulle sollicite à nouveau des électeurs leur approbation, il leur demande en fait d'approuver les équivoques de sa politique algérienne, l'aggravation du pouvoir personnel, la politique antisociale, les atteintes aux droits des travailleurs, l'offensive cléricale, sa politique de guerre froide et d'alliance avec les militaristes revanchards de l'Allemagne de Bonn.

CE QU'EST LA REPUBLIQUE GAULLISTE

1) Au moyen d'une loi électorale truquée, 3.882.204 électeurs communistes sont représentés par dix députés. Mais le parti gaulliste — U.N.R. — a eu 188 députés avec 3.603.958 voix !

2) L'Assemblée nationale est d'ailleurs sans aucun pouvoir. Avec une telle Assemblée, impossible aux travailleurs de faire aboutir, sur le plan parlementaire, leurs revendications les plus justifiées.

3) Avec de telles institutions, De Gaulle et ses conseillers délégués des grandes compagnies capitalistes, ont mis en œuvre une politique qui écrase la masse du peuple au profit d'une poignée de sociétés milliardaires.

Rappelons-nous ses 350 ordonnances de fin 1958 qui sont autant de coups portés aux conditions de vie des travailleurs.

« Tous sont frappés — disait De Gaulle — ouvriers, cultivateurs, commerçants, bourgeois, employés, fonctionnaires. »

Qu'en était-il en réalité ?

UN PONT D'OR POUR LES RICHES

Si l'impôt sur les sociétés est passé de 46,5 à 50 %, soit un supplément de 78 milliards, **il y a eu des compensations :**

La suppression du prélèvement sur les superbénéfices, la suppression de la taxe de 2 % sur les réserves, de celle des transports, ainsi que le droit de révaluer les bilans ont permis aux sociétés capitalistes de récupérer 88 milliards.

Résultat de cette opération pour les riches : leurs impôts ont diminué de 10 milliards.

Le budget pour 1961 comporte encore 54 milliards d'allègements nouveaux des impôts sur les gros revenus.

Voilà les sacrifices demandés aux riches.

MISERE AGGRAVEE POUR LES TRAVAILLEURS

1) Une véritable cascade de hausses s'est abattue dès 1958 sur tous les produits de première nécessité.

2) L'augmentation des loyers de 5 à 25 % a lieu désormais tous les six mois.

3) La hausse de 87,5 % du prix des transports parisiens, des taxes radio-télévision.

Le blocage des salaires, par contre, a été la préoccupation constante du pouvoir. Certes, il a dû reculer parfois devant l'action unie et résolue des salariés. Mais il a usé de toutes les armes, y compris la répression contre les mouvements revendicatifs, pour s'y opposer.

Le pouvoir d'achat des travailleurs a, de l'avoué des services gouvernementaux, diminué de 12 % par rapport à 1957.

Le budget de 1961 va encore aggraver cette situation en prélevant 114 milliards d'impôts supplémentaires sur les salaires et 358 milliards de taxes sur les produits de consommation.

Tous ont été frappés : les paysans-travailleurs, les artisans et les commerçants, les assurés sociaux, les anciens combattants.

Quant à la jeunesse française, elle souffre tout particulièrement d'une politique qui sacrifie tout à la guerre et à l'enrichissement d'une poignée de privilégiés.

La laïcité de l'école et de l'Etat, fondement traditionnel de la République en France, a été violée.



Les Françaises et les Français qui éprouvent sur leur dos le poids de la politique gaulliste, ne se laisseront pas duper. Ils refuseront de la plébisciter le 8 janvier. Ils diront un **NON** résolu à la continuation de cette politique.



GUERRE FROIDE ET COURSE AUX ARMEMENTS

De Gaulle a maintenu la France dans l'Alliance Atlantique, à la remorque de la politique de « guerre froide » des Etats-Unis. Il a pris une part active dans le torpillage de la Conférence au Sommet.

La politique extérieure gaulliste est fondée sur l'alliance étroite avec l'Allemagne militariste et revancharde d'Adenauer. C'est en vertu de cette alliance qu'il a offert des bases militaires françaises aux unités de la Bundeswehr commandées par les anciens généraux nazis. Le camp de Mourmelon est occupé par des unités allemandes que commande un ancien officier hitlérien, criminel de guerre.

Contraire à la sécurité et à l'indépendance de la France, cette politique est grosse de dangers pour la paix, car les généraux de Hitler n'ont rien abandonné de leurs ambitions de domination.

Elle est, de plus, ruineuse pour la France. Les crédits militaires avoués s'élèvent à 1.885 milliards (plus de 2.000 avec les camouflages), soit 32 % du budget total du pays. A cela s'ajoutent les dépenses pour la création d'une « force atomique » : 6.000 milliards, de 1960 à 1965.

Ainsi, dans tous les domaines, le pouvoir gaulliste a pratiqué une politique néfaste pour la France, dure aux travailleurs mais favo-



nable aux grands capitalistes sans patrie, grosse de difficultés et de périls pour l'avenir.

Le 8 janvier, les Françaises et les Français diront **NON** à la politique rétrograde et antinationale. Ils se prononceront ainsi pour une politique de désarmement général contrôlé, pour la paix et l'amitié entre tous les peuples.



POUR EN SORTIR...

Le XV^e Congrès du Parti Communiste Français a élaboré un programme de restauration et de rénovation de la démocratie. Ce programme répond aux questions les plus angoissantes de l'heure, en premier lieu à la nécessité d'en finir avec la guerre d'Algérie.

Nous proposons l'adoption par une Assemblée constituante d'un système de gouvernement vraiment démocratique émanant d'une Assemblée nationale élue au suffrage universel et proportionnel et responsable devant elle.

Après avoir établi les fondements des libertés publiques, le programme détermine les bases de l'indépendance et de la grandeur du pays : développement d'une économie moderne, mise en œuvre de toutes les ressources nationales, une politique de progrès social, le relèvement du niveau de vie des travailleurs des villes et des champs, l'amélioration de la Sécurité sociale, l'aide à la famille et la solution du drame du logement.

La paysannerie laborieuse serait défendue contre les monopoles de l'industrie, contre les gros intermédiaires et la grande propriété foncière, contre tous ceux qui poursuivent sa ruine et son expropriation.

En politique extérieure, notre programme prévoit l'établissement avec tous les peuples qui sont ou seront libérés à des degrés divers du système colonial, de rapports nouveaux, basés sur la franche reconnaissance de l'indépendance, sur l'égalité des droits et les avantages mutuels.

La coexistence pacifique des Etats ayant des systèmes économiques et sociaux différents serait la règle d'une politique extérieure qui rétablirait du même coup l'indépendance et la souveraineté de notre pays, aujourd'hui aliénées par la vassalité atlantique et la sujétion à la petite Europe. Cette politique viserait à l'interdiction des armes atomiques et de destruction massive et au désarmement ; elle s'opposerait résolument à la restauration du militarisme allemand.

La France rechercherait la coopération avec tous les peuples sans exclusive. Elle développerait ses relations commerciales et culturelles avec tous les pays sans discrimination.

Tels sont les grands traits du programme élaboré par le XV^e Congrès du Parti Communiste et soumis à l'examen et à la discussion des autres formations républicaines pour qu'il puisse devenir l'objectif commun de tous ceux qui veulent une démocratie renouée.

Ce programme répond aux intérêts fondamentaux de la nation. Les communistes ont toujours appelé à lutter pour faire une France libre, forte et heureuse. C'est à cela que tend ce programme.

...DES FORCES SUFFISANTES EXISTENT

A plusieurs reprises, le pouvoir personnel a été contraint de reculer sous la pression de l'action populaire unie : il a dû annuler le prélèvement sur la Sécurité sociale, rétablir partiellement la retraite du combattant, reconnaître le droit du peuple algérien à l'autodétermination, etc.

L'action unie de toutes les victimes du régime a prouvé son efficacité.

Par conséquent, dans la défense nécessaire de leurs revendications comme pour rétablir et rénover la démocratie, les travailleurs de la ville et de la campagne, les patriotes et les républicains savent

que les conditions décisives de leur succès résident dans L'UNION et dans L'ACTION.

Le 8 janvier, les Françaises et les Français soucieux de la prospérité et de l'avenir de la France se prononceront

- Pour la paix en Algérie par la négociation avec le G.P.R.A. ;
- Pour mettre un terme à l'agitation et aux menaces du fascisme ;
- Pour le progrès social et le renouveau démocratique.

POUR CELA, UNE SEULE REPONSE AU REFERENDUM « NON »

12 décembre 1960.

LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS.

